

# CVC 2

## La lettre d'information

- Septembre 2020 -



Centrales Villageoises des Crêtes 2

La situation particulière liée à la crise sanitaire nous a fait prendre du retard dans notre projet. Nous avons cependant pu continuer à avancer pendant le confinement grâce aux outils de visio conférence. L'urgence est maintenant de réunir les fonds propres nécessaires à la levée de l'emprunt bancaire pour réaliser l'investissement.



### Qui élabore le projet ?

Le comité de pilotage composé d'une dizaine de bénévoles se réunit environ une fois par mois pour faire le point sur l'état d'avancement. Les décisions sont prises en recherchant un consensus entre les participants.

**Rejoignez nous !**

### Les grandes étapes déjà réalisées.

- En novembre 2019, la société SAS Centrales Villageoises des Crêtes 2 a été créée. Elle est dirigée par un président, une vice présidente et un conseil de gestion, composé de dix membres, qui prend les décisions courantes.

Consultez les statuts sur: <http://www.cretes2.centralesvillageoises.fr/>

- L'étude de faisabilité a été restituée au mois de mai. Elle a fait apparaître l'intérêt du projet tant sur le plan énergétique qu'économique.

**14 toitures de particuliers, de professionnels et de collectivités ont été sélectionnées. L'ensemble des centrales solaires envisagées représente une puissance de 283,2 kWc pour un productible annuel de 266 800 kWh (équivalent 89 foyers).**

- Les procédures réglementaires pour mettre les toitures des collectivités à disposition du projet sont en cours.
- Les baux ont été élaborés pour être prochainement présentés aux propriétaires des toitures.



## Quelles sont les prochaines étapes ?

- Déployer massivement la communication par le biais des outils numériques
- Faire réaliser des études structures pour évaluer l'état des charpentes
- Faire réaliser une étude de raccordement des centrales aux réseaux d'électricité
- Faire signer les baux entre les bailleurs et la société SAS CVC 2
- Lancer la démarche de consultation des entreprises
- Collecter l'épargne citoyenne

### Pourquoi investir dans le projet ?

- Pour orienter votre territoire vers un avenir énergétique durable, basé sur les ressources locales;
- L'électricité produite est vendue, les bénéfices répartis entre l'investissement dans de nouveaux projets d'EnR (ou d'économie d'énergie) et la rémunération des sociétaires;
- Votre investissement favorise les emplois locaux: autant que possible, les intervenants sont choisis au niveau local (bureaux d'études, artisans, installateurs etc ...);
- Vous contribuez au lien, au faire ensemble, à la cohésion sociale.

### Plan de financement prévisionnel

- Coût du projet: 476 800 €

- Fonds propres (actions): objectif 95 000 €

- Subventions (ADEME, Région, LEADER): 150 000 €

- Emprunt: 231 800 €



Notre société | Le territoire | Nos activités | Nos actualités | Retombées économiques locales

## Centrales Villageoises des Crêtes 2

Centrales Villageoises : Crêtes 2 - Notre société

Suivez l'actualité du projet sur notre site internet:

<http://www.cretes2.centralesvillageoises.fr/>

### Qui sont les sociétaires à ce jour ?

Des citoyens, des collectivités, la société Enercoop Nord Est, l'ALE 08, ont pris une ou plusieurs parts dans la société SAS CVC 2. Les communes du périmètre projet ont été individuellement sollicitées pour participer au financement du projet.

### Vous l'aurez compris, le projet a besoin de vous !

La période de confinement ne nous a pas permis de développer notre communication comme prévu, les événements de printemps ayant tous été annulés les uns après les autres. La participation financière est donc encore très modeste.

Il nous faut réunir environ 95 000 € (20 % du coût de l'investissement) pour obtenir un prêt bancaire et entrer en phase réalisation. **C'est maintenant qu'il faut prendre des parts !**

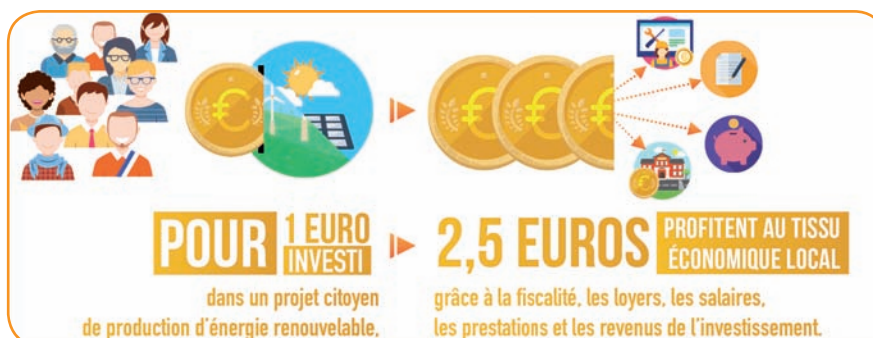
Téléchargez le bulletin de souscription sur :

<http://www.cretes2.centralesvillageoises.fr/>

Contacts:

Bruno Mahé - b.mahé@ale08.org (03 10 93 03 58)

Bernard Jacquot - berjacquot@wanadoo.fr (06 41 68 45 48)



Etude Energie Partagée - décembre 2019 -



Avec le soutien de

